



# Fiche d'INSCRIPTION 2018 2019

## SEJOUR PUY DU FOU - du 22 au 26/07/2019 Réservé aux 7-12 ans

www.optimomesloisirs.com - Secrétariat : 05 56 85 53 14

**Réunion d'information :** Le 01/07/19 à 19h30, à l'école Sainte Marie  
Mérignac 46 rue du Général Castelnau - 33700 MERIGNAC

### Inscription de votre enfant

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_ Ecole de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Nom du parent responsable : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Lieu de résidence (ville) : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Ancien adhérent

Nouvel adhérent

**Les inscriptions sont validées par mail.**

**Tout enfant ne peut être accueilli en centre qu'avec le dossier d'adhésion complet.**

### Prix du séjour : 395 €

Payable en deux chèques à l'ordre d'Optimômes Loisirs :

1 chèque d'Arrhes de **118.50 €** + 1 chèque de **276.50 €**.

**(chèque 1 : encaissement 1 mois avant l'activité - chèque 2 : encaissement au démarrage du séjour)**

Fait à .....

Le .....

Signature du/des parent(s)

**En cochant cette case vous validez votre demande**

### Modalités d'inscription : Toute inscription est définitive.

1. Retrouvez notre formulaire d'inscription téléchargeable sur notre site internet [www.optimomesloisirs.com](http://www.optimomesloisirs.com). Enregistrez le sur votre ordinateur, avant de le remplir. Si vous rencontrez des difficultés, remplissez le à la main et scannez le.
2. Renvoyez la fiche d'inscription remplie par mail à [sejours@optimomesloisirs.com](mailto:sejours@optimomesloisirs.com)
3. Nous vous renverrons par mail la confirmation de votre demande.
4. A réception de la confirmation, renvoyez sous 10 jours la feuille originale d'inscription (validée et signée) et le règlement, par courrier au **10 rue de la Moulinatte - 33130 Bègles**. Ceci clôturera votre inscription.
5. Nouvel adhérent : Téléchargez le dossier d'adhésion 2018-2019 sur le site internet et renvoyez le complet par courrier au : **10 rue de la Moulinatte - 33130 Bègles**



**IMPORTANT :**  
Prévoir un  
pique-nique le  
lundi midi, et un  
goûter.

### Modalités de remboursement :

- Annulation de 21 à 15 jours avant, sera retenu 30 % du prix du séjour (correspondant au chèque d'arrhes).
- Annulation 15 jours avant, sera retenu 50 % du prix du séjour.
- Annulation 5 jours avant, sera retenu l'intégralité du prix du séjour.

**En cas d'absence, l'association Optimômes Loisirs n'effectuera aucun remboursement, sauf sur présentation d'un certificat médical.**

Cadre réservé à l'administration

chèque 1

.....

chèque 2

.....

date

.....

